

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail



REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union – Discipline – Travail

MINISTRE DES MINES DU PETROLE, ET DE
L'ENERGIE



**OPERATION NATIONALE DE NUMERISATION ET D'ACCES A
L'ELECTRICITE EN COTE D'IVOIRE (NEDA) - P176776**

Financement : **CREDIT IDA N° 7260-CI**

AMI /010/NEDA/INT/2026 AVIS A MANIFESTATION D'INTERET RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT « <i>CONTRACT MANAGER</i> » DU PROJET NEDA
--

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

1. Le développement rapide des villes ivoiriennes s'accompagne d'une croissance démographique et économiques, générant une demande accrue en électricité. Or, le réseau électrique national reste confronté à des contraintes majeures : saturation des lignes, vieillissement des équipements, insuffisance de couverture géographique et retards dans la modernisation du système de distribution.

Pour répondre à ces défis, le Gouvernement, à travers le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE) et CI-ENERGIES, élabore des plans directeurs en lien avec la production, le transport et la distribution de l'énergie électrique en Côte d'Ivoire. De ces plans directeurs sont issus des plans d'investissement qui doivent être mis en œuvre.

C'est dans ce cadre que la Banque mondiale a accepté d'accompagner l'Etat de Côte d'Ivoire - le Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Énergie (MMPE) et CI-ENERGIES (partenariat d'exécution) - au travers d'une Opération de financement dénommée « Opération Nationale de Numérisation et d'Accès à l'Electricité (National Electricity Digitalisation and Access - NEDA -), dans la mise en œuvre de son plan d'investissement. L'Opération NEDA, financée via un mécanisme « Programm for Result » (PforR) vise à appuyer les programmes gouvernementaux essentiels pour atteindre les objectifs d'électrification du gouvernement ivoirien, tout en modernisant le réseau électrique pour améliorer la qualité du service.

Pour assurer une meilleure préparation et gestion des contrats, CI-ENERGIES, à travers l'Unité de Coordination du Projet, a jugé nécessaire de recruter un Gestionnaire de Contrats (*Contract Manager*).

2. L'objectif de la mission est d'assurer une gestion proactive, efficace et conforme de l'ensemble des contrats du Projet NEDA afin de garantir la performance, la transparence, la réduction des risques et la satisfaction des parties prenantes.

L'expert devra assurer un suivi contractuel, la gestion des risques et la conformité des engagements, tout en contribuant à une gestion efficace des activités opérationnelles, financières et techniques du projet. Le gestionnaire de contrats sera un membre clé de l'équipe NEDA, apportant son expertise pour garantir une exécution optimale des projets dans les délais et les budgets impartis.

3. La description de la mission du consultant se présente comme suit :

- Assurer le suivi des obligations contractuelles, identifier, analyser les écarts contractuels et proposer des mesures correctives et des actions préventives,
- Assurer la gestion des avenants (scope, coût, délais, ...) et des réclamations,
- Préparer les tableaux de bord contractuels du Projet,
- Faire les revues des contrats, documenter les non-conformités contractuelles et suivre les décisions,
- Contribuer aux missions d'audit et de supervision du bailleur,
- Participer aux négociations des termes contractuels et des conditions avec les prestataires
- Faire une revue et adapter les CCAP aux spécificités des activités à réaliser avant la validation du DAO
- Faire une revue de tous les contrats avant la signature
- Participer à la résolution des litiges contractuels et gestion des éventuels changements.
- Elaborer un plan de gestion des risques contractuels,
- Préparer les réponses contractuelles aux demandes de modifications au contractant,
- Préparer les correspondances (interpellation, mises en demeure, résiliations, ...)
- Préparer les contentieux, les dossiers de résiliation, ...

- Assurer la formation de l'équipe projet aux principales dispositions du contrat,
- Contribuer aux indicateurs-clés de suivi de l'avancement du contrat,
- Piloter les aspects contractuels de clôture des contrats.

4. Profil du consultant

Qualification

Le/la Spécialiste en gestion de contrat devra :

- Bac+4/5 en droit, sciences politiques ou équivalent

Expériences

- Au minimum 5 ans d'expérience dans le domaine de gestion contractuelle
 - Une expérience de trois ans minimum est requise dans les domaines de pilotage opérationnel de projet, juriste contrat, conseil juridique, complétée éventuellement par une formation complémentaire en gestion des contrats ou dans les domaines complémentaires (juridique pour un ingénieur ou gestion de projet pour un juriste par exemple).
5. *Le contrat du **Gestionnaire de Contrat*** est d'une durée initiale de douze (12) mois, renouvelable en fonction :
- des performances évaluées à la fin de la période d'essai de trois (03) mois ;
 - de la durée du projet et de l'accord de la Banque mondiale.
 - Le poste est à temps plein et basé à Abidjan, avec des possibilités de missions sur les sites du projet.
6. Au stade de la manifestation d'intérêts, les dossiers de candidature doivent comporter :
- Lettre de motivation dûment rédigée en français et adressée au Coordonnateur du Projet ;
 - Le Curriculum Vitae complet et détaillé mettant en exergue compétences et/ou expériences du/de la candidat(e) pour la fonction avec des références précises ;
 - Copie légalisée du/des diplôme(s) requis et copie du/des attestations certifiées pour les déclarations figurant dans le CV et certificats/attestations de travail du/de la candidat(e) attestant des expériences professionnelles.

La sélection se fera par appel à candidature et comportera trois (03) phases :

- Présélection des candidats sur la base de l'analyse des dossiers de candidature ;
 - Interview des candidats présélectionnés afin d'identifier le candidat le plus qualifié et le plus apte pour ce poste ; et enfin,
- Le/la candidat(e) retenu(e) sera invité(e) à une séance de négociation de son contrat

7. Le recrutement du consultant se fera suivant la méthode de Sélection de Consultant Individuel (CI) conformément au Règlement de passation des marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), du 1er juillet 2016, révisé en novembre 2017, en juillet 2018 et novembre 2020.

- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires relatives à la mission à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 8 heures 00 minute à 12 heures 00 minute et de 14 heures 00 minute à 17 heures 00 minute (heures GMT) du lundi au vendredi. Ou en faisant une demande par e-mail à l'adresse suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie

sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci , yamata@cinergies.ci et ckoffi@cinergies.ci

Côte d'Ivoire Energies (CI-ENERGIES)
Direction des Acquisitions et des Moyens Généraux
Immeuble HOUDAILLE 1^{er} étage porte A28, Avenue Verdier, Abidjan-Plateau,
01 BP 1345 ABIDJAN 01 - Côte d'Ivoire - Tél : (+225) 27 20 20 60 89 – (+225) 27 20 20 68 27

- 9- Les manifestations d'intérêt devront être soumises en français et en six (06) exemplaires dont un original et cinq (05) copies (avec une version numérique (clé USB uniquement) à l'adresse ci-dessous, au plus tard le **01/09/2026 à 10 heures 00** minute (Heure GMT) et porter la mention « Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un Consultant Individuel pour la conception et la mise en œuvre du volet genre et inclusion sociale ». **L'ouverture publique des plis ayant lieu le même jour à 10 heures 30 minutes GMT.**

Le soumissionnaire aura l'option de soumettre son offre par voie électronique.

Si les soumissionnaires peuvent soumettre leurs offres par voie électronique, la procédure de soumission est la suivante :

- **la remise par voie électronique est autorisée uniquement à l'adresse e-mail suivante : akotchi@cinergies.ci avec en copie sdiarrassouba@cinergies.ci, jjassamoa@cinergies.ci, yamata@cinergies.ci et ckoffi@cinergies.ci contre accusé de réception du client ;**

- **Tous les documents transmis par voie électronique doivent être dans un format non modifiable.**

Toute manifestation d'intérêt devra être enregistrée sur la fiche de réception des dossiers de candidatures.